

Sandrine Le Feur : « Il ne faut pas sacrifier notre agriculture au nom du libre-échange »

Monique Kéromnès

● « Il est temps que la France fasse preuve de courage, d'autorité et de force de conviction pour défendre son modèle agricole et ses valeurs. Nous ne devons pas sacrifier notre agriculture au nom du libre-échange. La France doit imposer sa vision et refuser catégoriquement cet accord du Mercosur ! » C'est ainsi que Sandrine Le Feur, députée macroniste de la quatrième circonscription du Finistère (Morlaix) et présidente de la commission Développement durable et aménagement du territoire, a conclu sa prise de parole, mardi, lors du débat sur le traité de libre-échange avec les pays du Mercosur, à l'Assemblée

Dans son discours, la députée finistérienne, qui est agricultrice bio, s'est interrogée : « Comment peut-on envisager d'ouvrir nos marchés à ces importations ? Comment accepter que les agriculteurs français, qui mettent tout en œuvre pour limiter leur empreinte écologique, qui s'engagent dans des démarches de certification environnementale, qui respectent un cadre normatif extrêmement strict pour garantir la sécurité alimentaire des Européens, qui font face à une pression économique immense, devraient, en plus, subir la concurrence déloyale de produits issus de modèles de production préjudiciables envers la planète ? »

Et la parlementaire d'ajouter : « Cet accord est dangereux, non seule-

ment pour notre environnement mais aussi pour notre santé », car « ces produits agricoles ne respectent ni nos normes de sécurité alimentaire ni nos standards écologiques », et ce alors que, selon elle, « l'Union (européenne, NDLR) ne sera pas en mesure de contrôler la qualité des produits importés ».

Obtenir l'obligation du vote des parlements

Sandrine Le Feur plaide, si l'UE confirme son souhait de ratifier ce traité, pour que le texte soit « bien présenté dans sa version intégrale, commerciale et d'association, sans compromis, sans découpage ». Le but ? Obtenir une version du texte qui oblige à un vote à l'unanimité des

27 chefs d'État (et donc possibilité de veto) et un vote de l'ensemble des parlements nationaux ou régionaux de l'UE.



Sandrine Le Feur est députée de la circonscription de Morlaix depuis 2017.

Photo archives M.F.